

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A SAINT SYMPHORIEN (33)

Séance du 19 octobre 2020
Délibération n° 100

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt, le lundi 19 octobre à 18h30, le Comité syndical s'est réuni à SAINT SYMPHORIEN (33) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.
Date de la convocation : 13 octobre 2020

Étaient Présents : M. DEDIEU Vincent, Mme LAMARQUE Gisèle portant pouvoir de Mme HARRIBEY Laurence, Mme NAYACH Laure, M. THIERRY Nicolas, M. GILLÉ Hervé, Mme PIQUEMAL Sophie portant pouvoir de M. GLEYZE Jean-Luc, M. COUTIERE Dominique portant pouvoirs de M. CARRERE Paul et de M. DUDON Alain, Mme VALIORGUE Magali, Mme BREQUE Claudie, M. BOUFFIN Yann, M. DELUGA François portant pouvoirs de M. PAIN Cédric et de Mme LE YONDRE Nathalie, M. FORET Thierry, M. MARTINEZ Manuel, M. SARTRE Philippe, M. TULARS Bernard, Mme ARDOUIN Aimée, M. DECLERCQ Cyrille, Mme DESMOULIN Karine, M. DUNOGUES Yves, M. ICHARD Vincent, M. LANUSSE Denis, Mme MESPLES Olga, M. SORE Serge portant pouvoir de M. SAINTORENS Denis, Mme TAPIN Maylis, Mme TOSTAIN Emmanuelle.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme HARRIBEY Laurence ayant donné pouvoir à Mme LAMARQUE Gisèle, M. GLEYZE Jean-Luc ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, M. CARRERE Paul ayant donné pouvoir à M. COUTIERE Dominique, M. DUDON Alain ayant donné pouvoir à M. COUTIERE Dominique, M. SAINTORENS Denis ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. DELUGA François, M. PAIN Cédric ayant donné pouvoir à M. DELUGA François.

Absents : M. LAGRAVE Renaud (excusé), Mme NADAU Marie-Françoise (excusée), M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. PAPADATO Patrick (excusé), M. BLANC-SIMON Jean-Luc (excusé), Mme BARAT Geneviève, Mme BRUN Yveline, Mme VEILLARD Carole, M. LASSALLE Jean-Claude.

ECOMUSEE :

Prise en charge des hébergements d'intervenants

Dans le cadre du programme d'animations prévus à l'occasion des Journée Européennes du patrimoine et du temps fort pour les 50ans du Parc naturel régional des Landes de Gascogne et de l'écomusée de Marquèze mais également à l'occasion de l'accueil du festival CHANTONS SOUS LES PINS, le DOMAINE DU PEYRICAT, 144 impasse du village vacances, 40630 Sabres, a été et sera sollicité pour l'hébergement des intervenants et artistes mobilisés sur ces évènements.

Il est proposé d'assurer une prise en charge des hébergements suivants :

- Journées Européennes du Patrimoine 2020 + 50 ANS Parc et Ecomusée, avec le collectif Hart Brut (20/09) :

Repas le 19/09 au soir : 11 personnes
Nuitée du 19/09 au 20/09 : 19 personnes
Petits déjeuners le 20/09 : 19 personnes

Liste d'invités : Jean Baudoin, Alain Cadeillan (Kachtoun), Romain Baudoin, Cie Les Coltineurs (2 artistes), Romain Colautti, Mateo Baudoin, Cie Lubat (2 artistes), Dauna Jupeta (8 artistes), Cie Hart Brut (Laurent Mouledous et un technicien)

Montant : 783,52€ TTC

- Clôture de saison avec l'association Chantons-sous-les-Pins (31/10) :

Sous réserve de confirmation, voici la liste des prestations qui seraient nécessaires pour l'hébergement des artistes suivants :

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A SAINT SYMPHORIEN (33)

Séance du 19 octobre 2020
Délibération n°100

Liste d'invités : Kalune (4 personnes), Laurent Peuzé, Mathieu Barbances, Cadijo et Marc Delmas (2 personnes), Flo Zinc

Nuitée du 30/10 au 31/10 : 2 personnes

Repas le 30/10 au soir : 2 personnes

Petits déjeuners le 31/10 : 2 personnes

Nuitée du 31/10 au 1^{er}/11 : 5 personnes

Repas le 31/10 au soir : 5 personnes

Petits déjeuners le 1^{er}/11 : 5 personnes

Listes invités : Kalune (4 personnes), Laurent Peuzé, Mathieu Barbances, Cadijo et Marc Delmas (2 personnes), Flo Zinc

Montant : 438€56

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical unanime DECIDE :

- **D'APPROUVER** la prise en charge de ces frais d'hébergement.
- **D'AUTORISER le Président** à signer les actes et documents afférents

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 21 octobre 2020.

Vincent DEDIEU
Président du Syndicat Mixte

